

Étant en désaccord avec les termes d'une réponse à l'une de ses précédentes questions écrites à propos de la « dispersion des cendres en pleine nature », Jean-Pierre Sueur a posé une nouvelle question au gouvernement mettant en cause le bien-fondé d'une circulaire d'application au regard des termes de la loi.

>> [Lire la question écrite](#)

>> [Pour mémoire, la question écrite et la réponse du gouvernement à propos de la « Circulaire sur la dispersion des cendres en pleine nature excédant les termes de la loi »](#)